



Redonnons du sens à nos métiers

Le choix de la CGT est celui d'une école publique, gratuite et laïque dont l'objectif premier est la réussite de tous les jeunes en matière d'éducation, de qualification et d'émancipation.

- La CGT, première organisation syndicale, incontournable depuis sa création pour gagner de vraies avancées sociales !
- La CGT, syndicat interprofessionnel, le choix du TOUS ENSEMBLE !
- La CGT, un syndicalisme de lutte et de propositions pour transformer la société !

Ensemble, exigeons l'égalité territoriale, la mixité sociale et des moyens budgétaires.

**Election à la Commission Consultative
Paritaire
des personnels Administratifs, Techniques,
Sociaux et de Santé**

VOTEZ



Scrutin du 13 AU 20 OCTOBRE 2011

CCP

Le vote utile contre la précarité c'est le vote CGT !



La CGT-Educ'action lutte pour la titularisation de tous et lutte pour améliorer vos conditions de travail en revendiquant :

- un élargissement des compétences des CCP : affectations, droit de défense en cas de licenciement, droit à l'examen des avis de réemploi...
- une prime de précarité
- un contrat à durée indéterminée dès le recrutement
- une possibilité d'avancement liée à l'ancienneté et donc du classement sur une grille salariale nationale identique à celle des fonctionnaires
- du paiement intégral des traitements dès le premier mois de travail et durant tous les congés scolaires
- du remboursement de leurs frais de déplacement

La Commission Consultative Paritaire (CCP) est l'instance paritaire qui représente les personnels non-titulaires. La compétence de base concerne les questions disciplinaires mais la CGT-Educ'action agit pour que les compétences soient élargies, ce qui a commencé à être le cas pour certaines CCP et dans certaines académies.

Depuis plusieurs années, les conditions de travail de réemploi des non-titulaires se détériorent :

- affectation sur plusieurs établissements ou à temps incomplet
- concours non-accessibles
- réemploi de plus en plus difficile
- charge de travail en augmentation constante

Comme tous les salariés, nous subissons une baisse du pouvoir d'achat, notre retraite devient de plus en plus hypothétique.

Le projet de loi présenté par le gouvernement reste en-deçà des espérances légitimes et du protocole arraché dans les luttes et les négociations par la CGT. Non seulement le projet de loi ne résout pas le problème de la précarité mais il prévoit son extension ! Si des non-titulaires pourront enfin sortir de la précarité, des dizaines de milliers vont y rester et ce nombre risque encore d'augmenter ! **La CGT-Educ'action exige donc le retrait de ce projet de loi.**

La CGT Educ'action revendique la titularisation sans condition de concours ni de nationalité de tous les non-titulaires : contractuels, vacataires, AED, AP, CUI...

Nous revendiquons une formation de qualité et adaptée aux besoins de tous les personnels
Nous demandons la réelle prise en compte, pour le reclassement, des années d'activité professionnelle dans le privé et de la totalité des années dans la Fonction Publique.
Nous demandons l'arrêt du recrutement de non-titulaires et son remplacement par un recrutement sous statut dans la Fonction publique.

Personnels de vie scolaire

La CGT Educ'action revendique un même "statut" pour les surveillant-es qui permette de mener réellement de front études et travail, ce qui implique une diminution du temps de service, le rétablissement des critères sociaux de recrutement et une nomination par les services académiques.

La CGT Educ'action revendique des améliorations des conditions de travail immédiates pour les Assistants d'Éducation :

- La réduction des horaires de travail
- Une formation réelle aux missions qui leur sont confiées avant leur prise de fonction
- Le remboursement intégral des frais de transport lieux d'étude/domicile/travail
- La prime ZEP
- La création de postes en nombre suffisant